

## EQUIPEMENTS ET FOURNITURES

RENTREE 2019

**Section : Brevet Professionnel Pharmacie**

Premier Equipement Professionnel de l'apprenti *		Fournitures
Tenue de travail	Matériel professionnel	
Voir à la rentrée*		Stylos, crayon de papier, gomme, règle graduée, ciseaux, scotch Feuilles pour les cours Calculatrice type collège Porte vues (format A4) et/ou classeur (format A4) et/ou trieur pour ranger les cours des différentes matières Un classeur A4 dos 2 cm (cours de Travaux Pratiques) Une pochette d'intercalaires Deux torchons Une manique

**\*Premier Equipement Professionnel de l'apprenti**

Pour certaines sections, la Région Nouvelle-Aquitaine finance un Premier Equipement Professionnel de l'apprenti, selon une liste par section établie en concertation entre la Région Nouvelle-Aquitaine, le SAIA (Service Académique de l'Inspection de l'Apprentissage) et un groupe de Directeurs de CFA.

*Extrait du règlement (Commission Permanente du 17 mai 2013) : « Le 1<sup>er</sup> Equipement Professionnel individuel est justifié par son caractère personnel et indispensable pour la formation et ne constituant pas un équipement collectif du CFA. Le 1<sup>er</sup> Equipement reste la propriété de l'apprenti à l'issue de la formation complète. Il doit être rendu au CFA en cas de rupture du contrat ».*

Les listes « Tenue de travail » et « Matériel professionnel » seront remises aux apprentis, à partir de la rentrée, par leurs formateurs.